

**réseau-L
des années d'engagement pour l'enfance dans une
brochure**

Le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) publie une brochure présentant l'engagement novateur, exigeant et dynamique de la Ville de Lausanne en matière d'accueil de jour de l'enfance.

La variété et la richesse des prestations en matière d'accueil de l'enfance en ville de Lausanne n'ont cessé d'évoluer, depuis la création de la première crèche privée en 1873. La nouvelle brochure *Lausanne s'engage pour l'enfance* permet de découvrir comment l'offre s'est développée et combien les prestations du Réseau-L sont aujourd'hui un réel outil d'intégration sociale et de bien-être des enfants, permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale et de favoriser l'égalité entre hommes et femmes.

Sous la direction opérationnelle du service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), le Réseau-L regroupe les institutions communales de l'enfance, les institutions lausannoises publiques et privées sans but lucratif, ainsi qu'une quinzaine d'entreprises qui se sont engagées autour d'une charte fondamentale. Cette charte établit les valeurs et les buts communs tout en insufflant la volonté d'agir ensemble, afin d'offrir un accueil de haute qualité.

Destinée aux personnes désireuses de mieux connaître les institutions pour l'enfance et aux professionnels du terrain, la brochure, riche des réflexions et des points de vue des divers intervenants et spécialistes de l'enfance, permet de comprendre la construction, la mise en œuvre et les perspectives de cette politique publique.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00**
- **Jean-Claude Seiler, chef du service d'accueil de jour de l'enfance, 021 315 68 10**

La brochure est disponible auprès d'info cité (Place de la Palud 2) ou au Bureau d'Information aux Parents – BIP (Chauderon 9- étage T)

Pour de plus amples informations : [Réseau-L](#) et [charte fondamentale](#)

Lausanne, le 26 septembre 2014